

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		x) Modèle année	Bordereau-type N°	
Voiture de tourisme	RENAULT		R. 1133 - Caravelle Cabriolet		1964	4'4 2'6-B	
Caractéristiques "R.1133" à l'avant sur auvent, sur plaquette constructeur (losange). - "Caravelle" à l'avant et "1100" à l'arrière du véhicule *) Carburant essence Nombre de cylindres 4							
Constructeur du châssis RENAULT, Billancourt (F) - Importateur RENAULT-SUISSE SA, Regensdorf							
N° du châssis frappé	à droite, sur plancher, derrière siège avant + sur plaquette constructeur						
N° du moteur frappé	à droite, sur carter du vilebrequin, plaquette rivée						
Type du moteur 688-03 - en ligne, vertical, OHV, avec carburateur inversé							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	1'108 cm³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission tout synchron.		Treuil/Cabest.		Longueur 4'260	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 4		Crochet rem.			Largeur 1'578	
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	10	Voie avant	1'256	Hauteur 1'340	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	135	Voie arrière	1'226	Empattement 2'270	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 9,60/9,80		Porte à faux arr. 1'044	
Frein à pied hydraulique, à disques, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à disques, triangles/câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	300	530	830	Dimension	145-380	145-380	Longueur
Charge utile	110	170	280	Charge pneu	350	350	Largeur
Total	410	700	1'110	4 Fly			Hauteur
Gar. de fabr.	500	700	1'125				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		2	Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche		Marque du moteur		RENAULT	C.V. frein 55 SAE/47 DIN *)
Alésage		70		Course		72	C.V. impôts 5,64
Forme de la carrosserie		cabriolet - sur demande avec hardtop					
Nombre de places: total		2 + 2 **) (avant 2 milie*		arr. 2*)			Places debout

Phares: marque	2/ CIBIE E 2 106	Indic. de direction	6/ AV = comb. avec feux pos. (blanc)
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques		latéraux devant portes (AV=blanc/AR=rouge)***
Feux de position	2/ séparés, sous les phares ***	AR = sous les feux AR	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ combinés avec feux stop	Avertisseur	2/ électrique 1-ton + 2-tons (commande)
Réflecteurs	2/ séparés, sous clignoteurs Ø 50	Rétroviseur	2/ intér. centre haut - extér. gauche
Feu stop	2/ combinés avec feux AR	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle pr plaque oblongue seulement	Parties dangereuses *)		
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	79 bB à 5'100 t/min -	Avertisseur = 1-ton = 90 dB / 2-tons = 100 dB	

Observations et exceptions

- *) Identification : A partir du No de châssis 0'105'001.
- **) Nombre de places : 2 + 2 sièges de secours.
- ***) Feux de stationnement : Ceux d'origine ne peuvent être utilisés que comme clignoteurs supplémentaires; doivent être modifiés en conséquence.

fabrication

BT
1/65
2/65

- x) 1966 = A partir No-~~châssis~~ 20821
- x) 52 DIN-PS / Emblème - Renault admise

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 14.11.63

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		x) Modèle année	Bordereau-type N°	
Voiture de tourisme	RENAULT		R. 1133 - Caravelle Cabriolet		1964	4'4 2 6-B	
Caractéristiques "R.1133" à l'avant sur auvent, sur plaquette constructeur (losange), -"Caravelle" à l'avant et "1100" à l'arrière du véhicule *) Carburant essence Nombre de cylindres 4							
Constructeur du châssis	RENAULT, Billancourt (F) - Importateur RENAULT-SUISSE SA, Regensdorf						
N° du châssis frappé	à droite, sur plancher, derrière siège avant + sur plaquette constructeur						
N° du moteur frappé	à droite, sur carter du vilebrequin, plaquette rivée						
Type du moteur 688-03 - en ligne, vertical, OHV, avec carburateur inversé							
Position du mot. arrière	Frein-moteur						
Cylindrée	1'108 cm³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission tout synchron.		Treuil/Cabest.		Longueur	4'260
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur		1'578
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	10	Voie avant	1'256	Hauteur	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	135	Voie arrière	1'226	Empattement	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 9,60/9,80		Porte à faux arr.	
Frein à pied	hydraulique, à disques, sur toutes les 4 roues						
Frein à main	mécanique, à disques, tringles/câble, sur les roues arrière						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	300	530	830	Dimension	145-380	145-380	Longueur
Charge utile	110	170	280	Charge pneu	350	350	Largeur
Total	410	700	1'110	4 Fly		Hauteur	
Gar. de fabr.	500	700	1'125			Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		2	Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche		Marque du moteur		RENAULT	C.V. frein 55 SAE/47 DIN *)
Alésage		70		Course		72	C.V. Impôts 5,64
Forme de la carrosserie		cabriolet - sur demande avec hardtop					
Nombre de places: total		2 + 2 **)		(avant 2 milles arr. 2*)		Places debout	

Phares: marque	2/ CIBIE E 2 106	Indic. de direction	6/ clignoteurs avec lampe-témoin AV = comb. avec feux pos. (blanc)
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques		latéraux devant portes (AV=blanc/AR=rouge)***)
Feux de position	2/ séparés, sous les phares ***)	AR = sous les feux AR	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ combinés avec feux stop	Avertisseur	2/ électrique 1-ton + 2-tons (commande)
Rélecteurs	2/ séparés, sous clignoteurs	Ø 50	Rétroviseur 1/ intér. centre haut extér. gauche
Feu stop	2/ combinés avec feux AR	Indicateur de vitesse	km/h BT 2/64
Eclairage N° de contrôle	pr plaque oblongue seulement	Parties dangereuses	*
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	79 dB à 5'100 t/min -	Avertisseur = 1-ton = 90 dB / 2-tons = 100 dB	

Observations et exceptions

- *) Identification : A partir du No de châssis 0'105'001.
- **) Nombre de places : 2 + 2 sièges de secours.
- ***) Feux de stationnement : Ceux d'origine ne peuvent être utilisés que comme clignoteurs supplémentaires; doivent être modifiés en conséquence.

fabrication
*) 1966 = A partir No ~~châssis~~ 20821

*) 52 DIN-PS / Emblème - Renault dolmise

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 14.11.63

La Commission d'expertise-type